

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers consolidés ci-joints pour l'exercice terminé le 31 mars 2022 et de toute l'information figurant dans ces états incombe à la direction du Service correctionnel du Canada (SCC). Ces états financiers consolidés ont été préparés par la direction selon les conventions comptables du gouvernement du Canada, qui sont fondées sur les normes comptables du secteur public du Canada.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information présentée dans ces états financiers consolidés. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du SCC. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des *Comptes publics du Canada* et figurant dans le *Rapport sur les résultats ministériels* du SCC concordent avec ces états financiers consolidés.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du SCC sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

Une évaluation axée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2022 a été réalisée conformément à la *Politique sur la gestion financière* du Conseil du Trésor, et les résultats ainsi que les plans d'action qui en découlent sont résumés en annexe.

L'efficacité et le caractère adéquat du système de contrôle interne du SCC sont examinés par le personnel de l'audit interne, qui fait des vérifications périodiques de différents secteurs des activités du SCC, ainsi que par le comité ministériel de vérification, qui surveille les responsabilités de la direction au regard du maintien de systèmes de contrôle adéquats et de la qualité des rapports financiers, et qui recommande les états financiers consolidés au Commissaire.

Les états financiers consolidés du SCC n'ont pas fait l'objet d'un audit.

Original signé par

Original signé par

Anne Kelly,
Commissaire

Tony Matson,
Dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada
Le 1^{er} septembre 2022

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non audité)

En date du 31 mars
(en milliers de dollars)

	2022	2021
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	720 313	810 298
Indemnités de vacances et congés compensatoires	103 675	109 652
Avantages sociaux futurs (note 5)	45 573	52 428
Fonds de fiducie des détenus (note 6)	23 943	21 075
Passif environnemental (note 7)	2 353	2 657
Revenus reportés (note 8)	801	181
<i>Total des passifs nets</i>	896 658	996 291
Actifs		
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	292 341	387 987
Débiteurs, avances et prêts (note 9)	91 566	107 845
Stocks destinés à la revente (note 10)	14 636	14 034
<i>Total des actifs financiers bruts</i>	398 543	509 866
Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement		
Débiteurs, avances et prêts (note 9)	(1 159)	(823)
<i>Total des actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement</i>	(1 159)	(823)
<i>Total des actifs financiers nets</i>	397 384	509 043
Dette nette de l'organisation	499 274	487 248
Actifs non financiers		
Stocks non destinés à la revente (note 10)	72 500	76 980
Immobilisations corporelles (note 11)	2 330 861	2 324 640
<i>Total des actifs non financiers</i>	2 403 361	2 401 620
Situation financière nette de l'organisation	1 904 087	1 914 372

Obligations contractuelles ([note 12](#))
Passifs et actifs éventuels ([note 13](#))

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Original signé par

Original signé par

Anne Kelly,
Commissaire

Tony Matson,
Dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada
Le 1^{er} septembre 2022

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE NETTE DE L'ORGANISATION (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en milliers de dollars)

	2022	2022	2021
	Résultats prévus		
Charges			
Prise en charge et garde	1 827 287	1 958 951	1 938 239
Interventions correctionnelles	571 585	562 419	607 663
Surveillance dans la collectivité	181 482	185 131	181 369
Services internes	410 179	412 463	412 532
Charges engagées pour le compte du gouvernement	-	(21)	(37)
Total des charges	2 990 533	3 118 943	3 139 766
Revenus			
Ventes de biens et de services	51 111	38 674	40 306
Revenus divers	4 331	7 932	6 083
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(4 331)	(3 665)	(3 098)
Total des revenus	51 111	42 941	43 291
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	2 939 422	3 076 002	3 096 475
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		2 978 665	2 839 091
Variation des montants à recevoir du Trésor		(95 646)	96 747
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14a)		182 809	177 801
Transfert des paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages		-	(2)
Autres transferts d'actifs et de passifs (à) / provenant d'autres ministères (note 14c)		(111)	45
Total du financement du gouvernement et des transferts		3 065 717	3 113 682
Coût (revenu) de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		10 285	(17 207)
Situation financière nette de l'organisation – début de l'exercice		1 914 372	1 897 165
Situation financière nette de l'organisation – fin de l'exercice		1 904 087	1 914 372

Information sectorielle ([note 15](#))

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE DE L'ORGANISATION (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2022	2021
Coût (revenu) de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	10 285	(17 207)
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 11)	147 050	124 488
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	(135 815)	(122 248)
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(1 104)	(396)
Gain net (perte nette) sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	329	(20)
Ajustement aux immobilisations corporelles (note 11)	(4 239)	(2 610)
<i>Total de la variation due aux immobilisations corporelles</i>	6 221	(786)
Variation due aux stocks non destinés à la revente	(4 480)	36 404
Augmentation de la dette nette de l'organisation	12 026	18 411
Dette nette de l'organisation – début de l'exercice	487 248	468 837
Dette nette de l'organisation – fin de l'exercice	499 274	487 248

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en milliers de dollars)

	2022	2021
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	3 076 002	3 096 475
Éléments n'affectant pas l'encaisse		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	(135 815)	(122 248)
Gain net (perte nette) sur l'aliénation des immobilisations corporelles	329	(20)
Ajustements aux immobilisations corporelles (note 11)	(4 239)	(2 610)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14a)	(182 809)	(177 801)
Transferts des paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages	-	2
Variations de l'état consolidé de la situation financière		
Diminution (augmentation) des créiteurs et des charges à payer (note 4)	89 985	(74 611)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	5 977	(35 311)
Diminution des avantages sociaux futurs (note 5)	6 855	6 491
(Augmentation) du Fonds de fiducie des détenus (note 6)	(2 868)	(3 575)
Diminution (augmentation) des passifs environnementaux (note 7)	304	(8)
(Augmentation) diminution des revenus reportés (note 8)	(620)	70
(Diminution) des débiteurs, avances et prêts (note 9)	(16 615)	(3 156)
(Diminution) augmentation des stocks (note 10)	(3 878)	31 346
Transferts d'actifs à / (provenant) d'autres ministères (note 14c)	111	(45)
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	2 832 719	2 714 999
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 11)	147 050	124 488
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(1 104)	(396)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	145 946	124 092
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	2 978 665	2 839 091

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

1. Mandat et objectifs

Le cadre constitutionnel et législatif qui guide le Service correctionnel du Canada (SCC) a été établi par l'*Acte constitutionnel de 1982* ainsi que par la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* (LSCMLC).

Le but du système correctionnel fédéral, comme le définit la loi, est de contribuer au maintien d'une société juste, vivant en paix et en sécurité, d'une part, en assurant l'exécution des peines par des mesures de garde et de surveillance sécuritaires et humaines, et d'autre part, en aidant au moyen de programmes appropriés dans les pénitenciers ou dans la collectivité, à la réadaptation des délinquants et à leur réinsertion sociale à titre de citoyens respectueux des lois (*Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, article 3).

Il s'acquitte de son mandat dans le cadre des responsabilités essentielles suivantes :

Prise en charge et garde : Le SCC s'assure de la sécurité et du traitement humain des détenus, et répond à leurs besoins quotidiens, comme l'alimentation, les vêtements, le logement, les services de santé mentale et les soins de santé. Cela comprend aussi les mesures de sécurité en établissement, comme la répression des drogues, et les mesures de contrôle appropriées pour prévenir les incidents;

Interventions correctionnelles : Le SCC réalise des activités d'évaluation et des interventions de programme pour aider les délinquants sous responsabilité fédérale à se réadapter et faciliter leur réinsertion sociale à titre de citoyens respectueux des lois. Le SCC mobilise aussi les citoyens canadiens pour en faire des partenaires dans la réalisation de son mandat correctionnel et assure la liaison avec les victimes d'actes criminels;

Surveillance dans la collectivité : Le SCC surveille les délinquants dans la collectivité et fournit une structure et des services pour appuyer leur réinsertion sécuritaire et réussie dans la collectivité. Il offre des possibilités de logement, des services de santé dans la collectivité et des partenariats avec des organismes communautaires. Le SCC s'occupe des délinquants faisant l'objet d'une libération conditionnelle, d'une libération d'office et d'une ordonnance de surveillance de longue durée;

Services internes : Les Services internes comprennent ces groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme étant des services à l'appui de programmes ou nécessaires pour permettre à une organisation de s'acquitter de ses obligations. Les Services internes désignent les activités et les ressources des 10 services distincts qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, peu importe le modèle de prestation des Services internes d'un ministère. Ces 10 services sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services de technologie de l'information, services de gestion des biens immobiliers, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux conventions comptables du SCC énoncé ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables du secteur public du Canada.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Autorisations parlementaires

Le SCC est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au SCC ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus, étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette de l'organisation et dans l'état consolidé de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette de l'organisation correspondent aux montants déclarés dans l'état des résultats prospectif consolidé intégré au Plan ministériel de 2021-2022. Les résultats prévus ne sont pas présentés dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'État consolidé des résultats et de la situation financière nette de l'organisation ni dans l'État consolidé de la variation de la dette nette de l'organisation parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le Plan ministériel de 2021-2022.

b) Consolidation

Ces états financiers consolidés incluent les comptes de la sous-entité dont est responsable la commissaire. Les comptes de cette sous-entité, soit le Fonds renouvelable CORCAN, ont été consolidés avec ceux de l'organisation, et les soldes et les transactions intra-entité ont tous été éliminés.

c) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le SCC fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le SCC est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le SCC sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les rentrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

d) Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)

Les sommes à recevoir ou à payer du Trésor découlent d'un écart temporaire à la fin de l'exercice entre le moment où une opération affecte les autorisations du ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le SCC a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

e) Revenus

- Les revenus sont constatés dans l'exercice où s'est produit l'événement qui a donné lieu aux revenus.
- Les revenus reportés se composent des montants reçus à l'avance pour la livraison de biens et la prestation de services qui seront reconnus à titre de revenus dans un exercice ultérieur où ils seront gagnés.
- Le SCC tire aussi des revenus de la facturation d'autres ministères gouvernementaux pour des services de soutien internes qui sont ensuite disponibles dans le cadre d'accords conclus avec ces ministères.
- Le SCC ne peut pas affecter les revenus non disponibles afin de s'acquitter de son passif. Le SCC s'attend à ce que la commissaire assure le contrôle comptable et elle n'a aucune autorité en ce qui concerne l'utilisation des revenus non disponibles. Par conséquent, le SCC considère que les revenus non disponibles sont gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et qu'ils sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

f) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.
- Les services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes pour les installations, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, les services juridiques et les indemnités des accidentés du travail sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.
- Les paiements de transfert sont enregistrés comme charges lorsque l'autorisation de paiement existe et que le bénéficiaire satisfait aux critères d'admissibilité.

g) Avantages sociaux futurs

- Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du SCC au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du SCC découlant du régime. La responsabilité de l'organisation relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en qualité de répondant du régime.
- Indemnités de départ : L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés concernés. L'obligation restante pour les employés qui n'ont pas retiré leurs prestations est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

h) Débiteurs et prêts avec des entités externes

Les débiteurs et les prêts sont initialement comptabilisés au coût. Lorsque nécessaire, une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des débiteurs et des prêts à des montants qui correspondent approximativement à leur valeur de recouvrement nette.

i) Inventaires

- Les stocks destinés à la revente sont composés de matières premières, de produits finis et de travaux en cours. Ils appartiennent au fonds renouvelable CORCAN et sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de la réalisation nette. L'organisation comptabilise des provisions pour le surplus et la désuétude des stocks.
- Les stocks non destinés à la revente se composent de matériels et de fournitures conservés pour l'exécution de programmes à une date ultérieure et sont évalués au prix coûtant. S'il n'y a plus de potentiel de service, les stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

j) Immobilisation corporelles

Les coûts d'acquisitions de terrains, bâtiments, équipements et autres immobilisations corporelles sont capitalisés à titre d'immobilisations corporelles et, à l'exception des terrains, amortis sur la durée de vie utile estimée des actifs, comme décrit à la note 11. Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les immobilisations corporelles ne comprennent pas les biens immeubles situés sur les réserves, telles que définies par la *Loi sur les Indiens*, des œuvres d'art, des collections de musées et les terres publiques auxquelles il est impossible d'attribuer un coût d'acquisition, et des actifs incorporels.

k) Passif éventuel et actifs éventuels

Le passif éventuel est une obligation potentielle qui peut devenir une obligation réelle advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, une provision est comptabilisée et une charge est comptabilisée dans les autres charges. Si la probabilité de l'événement ne peut être déterminée ou s'il est impossible d'établir une estimation raisonnable, l'éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers.

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui peuvent devenir des actifs réels advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non, l'actif éventuel est présenté dans les notes afférentes aux états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

l) Passifs environnementaux

Un passif environnemental pour l'assainissement des sites contaminés est comptabilisé lorsque tous les critères suivants sont remplis : il existe une norme environnementale, la contamination dépasse la norme environnementale, le SCC est directement responsable ou accepte la responsabilité du site, on prévoit renoncer aux avantages économiques futurs et il est possible de faire une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif rend compte de la meilleure estimation du SCC concernant le montant nécessaire pour assainir les sites afin que ces derniers respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination. Lorsque les flux de trésorerie futurs nécessaires pour régler ou éteindre un passif sont estimables, prévisibles et prévus sur des périodes futures prolongées, une technique de valeur actualisée est utilisée. Le taux d'actualisation utilisé reflète le coût d'emprunt du gouvernement, associé au nombre estimé d'années nécessaires pour terminer l'assainissement.

Le passif comptabilisé est rajusté chaque année, au besoin, en fonction des rajustements de la valeur actuelle, de l'inflation, des nouvelles obligations, des variations des estimations de la direction et des coûts réels engagés.

S'il est impossible de déterminer la probabilité de la responsabilité du gouvernement, un passif éventuel est divulgué dans les notes afférentes aux états financiers.

m) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers consolidés exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers consolidés et les notes complémentaires au 31 mars. Les estimations reposent sur des faits et des circonstances, l'historique, la conjoncture économique générale et rendent compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant connexe à la date des états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif éventuel, les passifs environnementaux, le passif au titre d'avantages sociaux futurs, la juste valeur des opérations non-monétaires liées aux immobilisations corporelles louées et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les données réelles pourraient différer des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement, et les modifications nécessaires sont comptabilisées dans les états financiers consolidés de l'exercice au cours duquel elles sont connues.

Les passifs environnementaux décrits à la note 7 sont sujets à une incertitude relative à la mesure en raison de l'évolution des technologies utilisées pour estimer les coûts de remise en état des sites contaminés, de l'utilisation des coûts estimatifs futurs et du fait que tous les sites n'ont pas eu une évaluation complète de l'ampleur et de la nature des mesures correctives. Les modifications apportées aux hypothèses sous-jacentes, le calendrier des dépenses, la technologie employée, les révisions des normes environnementales ou les modifications apportées aux exigences réglementaires pourraient entraîner des modifications importantes des passifs environnementaux comptabilisés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

n) Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations inter-entités, sont comptabilisés à la valeur d'échange.

Les opérations inter-entités sont des opérations entre les entités sous contrôle commun. Les opérations inter-entités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont évaluées à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- i. Les services à recouvrements de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de dépenses sur une base brute et mesurés à la valeur d'échange.
- ii. Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des états financiers ministériels à la valeur comptable.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Autorisations parlementaires

Le SCC reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette de l'organisation et dans l'état consolidé de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées dans un exercice précédent, qui le sont pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats nets des activités de fonctionnement du SCC diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisées

<i>(en milliers de dollars)</i>	2022	2021
Côût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	3 076 002	3 096 475
<i>Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :</i>		
<i>Ajouter (déduire) :</i>		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	(135 815)	(122 248)
Perte nette sur l'aliénation des immobilisations corporelles et autres ajustements	(3 817)	(1 364)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14a)	(182 809)	(177 801)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	5 977	(35 311)
Diminution des avantages sociaux futurs	6 855	6 491
Diminution (augmentation) des passifs environnementaux	304	(8)
Remboursement de dépenses d'exercices antérieurs	7 631	4 810
Autre	(14 097)	(3 222)
	(315 771)	(328 653)
<i>Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :</i>		
<i>Ajouter (déduire) :</i>		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 11)	147 050	124 488
Paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages	-	2
(Diminution) augmentation des stocks	(3 878)	31 346
Autre	6 519	7 559
	149 691	163 395
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	2 909 922	2 931 217

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Autorisations parlementaires (suite)

b) Autorisations fournies et utilisées

<i>(en milliers de dollars)</i>	2022	2021
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	2 759 698	2 750 492
Crédit 5 – Dépenses en capital	234 454	200 234
Postes législatifs :		
Fonds renouvelable CORCAN	242 910	8 879
Autres postes législatifs	11 966	249 202
	3 249 028	3 208 807
Moins :		
Autorisations utilisables dans les exercices ultérieurs (à l'exclusion de CORCAN)	1 089	205
Autorisation disponible du Fonds renouvelable CORCAN	13 225	11 966
Autorisations non utilisées : Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	237 314	187 172
Autorisations non utilisées : Crédit 5 – Dépenses en capital	87 478	78 247
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	2 909 922	2 931 217

4. Crédoiteurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente le détail des crédoiteurs et des charges à payer du SCC :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2022	2021
Comptes crédoiteurs – autres ministères et organismes gouvernementaux	44 118	73 379
Comptes crédoiteurs – parties externes	81 782	77 900
Total des crédoiteurs	125 900	151 279
Charges à payer	594 413	659 019
Total des crédoiteurs et des charges à payer	720 313	810 298

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

5. Avantages sociaux futurs

a) Prestations de retraite

Les employés du SCC participent au Régime de retraite de la fonction publique (le Régime), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de service ouvrant droit à une pension, multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées en fonction de l'inflation.

Tant les employés que le SCC versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de la modification apportée à la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des dispositions liées au Plan d'action économique 2012, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les cotisants qui ont rejoint le régime depuis le 1^{er} janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Le montant des charges de 2021-2022 s'élève à 167 352 milliers de dollars (173 851 milliers de dollars en 2020-2021). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,01 fois (1,01 fois en 2020-2021) les cotisations des employés et pour les membres du groupe 2, à environ 1,00 fois (1,00 fois en 2020-2021) les cotisations des employés.

La responsabilité du SCC relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

b) Indemnités de départ

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employés étaient basées sur l'admissibilité de l'employé, les années de service et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. En date du 31 mars 2022, la majorité des règlements pour encaisser la valeur des indemnités étaient complétés. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.

Les changements dans l'obligation durant l'année sont les suivants :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2022	2021
Obligation au titre des prestations constituées – début de l'exercice	52,428	58,919
Charges pour l'exercice	(4,760)	(1,369)
Prestations versées pendant l'exercice	(2,095)	(5,122)
Obligation au titre des prestations constituées – fin de l'exercice	45,573	52,428

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

6. Fonds de fiducie des détenus

Conformément à l'article 111 du *Règlement sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, sont crédités à ce compte toutes sommes d'argent que le détenu a en sa possession au moment de son admission ou de sa réadmission ainsi que toutes sommes d'argent reçues par lui pendant son incarcération, y compris les dons en argent versés par un tiers, les paiements pour la participation à un programme, une rétribution touchée pour un emploi dans la collectivité pendant que le détenu bénéficie d'un placement à l'extérieur ou d'une mise en liberté sous condition, une rétribution touchée pour un emploi dans un établissement fourni par un tiers, une entreprise commerciale administrée par des détenus approuvée par le SCC, des objets d'artisanat ou un travail exécuté sur commande ainsi qu'un paiement, une indemnité ou un revenu versé par une source privée ou gouvernementale. Les retenues seront effectuées de ce compte notamment pour le remboursement de dettes envers l'État, les cotisations à la Caisse de bienfaisance des détenus, les dépenses de cantine, les appels téléphoniques, les paiements en vue d'aider à la réforme et à la réadaptation des détenus et tout autre paiement pour lequel le détenu est responsable.

<i>(en milliers de dollars)</i>	2022	2021
Solde d'ouverture	21 075	17 500
Montants reçus	43 679	41 904
Montants déboursés	(40 811)	(38 329)
Solde de fermeture	23 943	21 075

7. Passifs environnementaux

Assainissement des sites contaminés

Le gouvernement a élaboré une « *Approche fédérale en matière de lieux contaminés* » qui incorpore une démarche de gestion des sites contaminés fondée sur les risques. Selon cette démarche, le gouvernement a dressé l'inventaire des sites contaminés situés sur les terres fédérales qui ont été répertoriés, ce qui permet de les classer, de les gérer et de les enregistrer de manière cohérente. Cette démarche systématique aide à repérer les sites à haut risque afin d'affecter des ressources limitées aux sites qui présentent le risque le plus élevé pour la santé humaine et l'environnement.

Le SCC a relevé un total de 39 sites (43 sites en 2021) qui pourraient être contaminés et faire l'objet d'une évaluation, d'un assainissement et d'un suivi. Parmi ces derniers, le SCC a évalué 13 sites (20 en 2021) pour lesquels des mesures sont possibles et pour lesquels un passif de 1 376 milliers de dollars (1 748 milliers de dollars en 2021) a été comptabilisé. Cette estimation du passif a été déterminée sur la base d'évaluations de sites effectuées par des experts de l'environnement.

De plus, un modèle statistique se fondant sur une projection du nombre de sites qui passeront à l'étape des travaux d'assainissement et sur lequel le SCC applique les coûts courants et historiques est utilisé pour estimer le passif d'un groupe des sites non évalués. En conséquence, les projections indiquent que 7 sites devraient avoir un passif (7 sites en 2021) où une estimation du passif de 977 milliers de dollars (909 milliers de dollars en 2021) a été enregistrée à l'aide de ce modèle.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

7. Passifs environnementaux (suite)

La combinaison de ces deux estimations, totalisant 2 353 milliers de dollars (2 657 milliers de dollars en 2021), constitue la meilleure estimation de la direction concernant le coût nécessaire pour assainir les sites afin qu'ils respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination, en fonction de l'information connue à la date de préparation des états financiers.

Pour les 19 sites restants (16 sites en 2021), aucun passif pour assainissement n'a été reconnu. Certains de ces sites sont à différents stades d'essais et d'évaluations et si l'assainissement est nécessaire, un passif sera comptabilisé dès qu'une estimation raisonnable pourra être déterminée. Pour ces sites, le gouvernement ne prévoit pas renoncer à des avantages économiques futurs (il y a absence probable de toute incidence environnementale significative ou menace pour la santé humaine). Ces sites seront réexaminés et un passif pour assainissement sera comptabilisé si l'on prévoit renoncer à des avantages économiques futurs.

Le tableau suivant présente les montants estimatifs totaux de ces passifs par nature et par source et le total des dépenses futures non actualisées au 31 mars 2022 et au 31 mars 2021. Lorsque l'estimation du passif est fondée sur un besoin de trésorerie futur, le montant est ajusté en fonction de l'inflation en utilisant un taux de l'IPC prévu de 2,0 % (2,0 % en 2021). L'inflation est incluse dans le montant non actualisé.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

7. Passifs environnementaux (suite)

NATURE ET SOURCE DU PASSIF						
Nature et source	2022			2021		
	Nombre total de sites ⁽⁵⁾	Nombre de sites avec un passif	Passif estimatif et dépenses totales non actualisées estimatives ⁽⁴⁾ (en milliers de dollars)	Nombre total de sites ⁽⁵⁾	Nombre de sites avec un passif	Passif estimatif et dépenses totales non actualisées estimatives (en milliers de dollars)
Pratiques liées au carburant ⁽¹⁾	14	5	648	16	7	615
Sites d'enfouissement ou lieux d'élimination des déchets ⁽²⁾	16	7	942	18	12	1 015
Autres ⁽³⁾	9	8	763	9	8	1 027
Totaux	39	20	2 353	43	27	2 657

- (1) Contamination principalement associée au transport et stockage de carburant, p. ex. déversements accidentels liés à des réservoirs de stockage de carburant ou à d'anciennes méthodes de manipulation du carburant, p. ex. hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques et BTEX.
- (2) Contamination associée à d'anciens sites d'enfouissement/de déchets ou à des écoulements de matériaux déposés dans un site d'enfouissement/de déchets, p. ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BTEX, autres contaminants organiques, etc.
- (3) Contamination par d'autres sources, p. ex. utilisation de pesticides, d'herbicides, d'engrais sur des sites agricoles; utilisation de BPC, installations de formation en lutte contre les incendies, champs de tir et installations de formation, etc.
- (4) Comme la différence entre le passif estimatif et les dépenses totales estimatives non actualisées pour chaque exercice n'est pas matérielle pour le SCC, la technique de la valeur actualisée pour calculer la valeur actualisée de chaque site n'a pas été utilisée.
- (5) Le nombre total de sites inclut les sites fermés, dont le nombre pour le présent exercice est indiqué ci-dessous.

De plus, durant l'année, 7 sites (4 sites en 2021) ont été fermés, car ils ont été soit corrigés soit évalués pour confirmer qu'ils ne répondaient plus aux critères pour enregistrer un passif pour site contaminé, et aucun site (2 site en 2021) ont été rouverts puisque d'autres stratégies de remédiation sont en cours.

Les efforts continus du SCC concernant l'évaluation des sites contaminés peuvent entraîner des éléments de passif environnemental supplémentaires.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

8. Revenus reportés

Les revenus reportés représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus non gagnés résultant de montants reçus de parties externes et réservés au financement des charges relatives à des projets de recherche spécifiques, ainsi que de montants correspondant à des droits versés avant la prestation des services connexes. Les revenus sont constatés dans la période où les charges sont engagées ou dans laquelle le service est exécuté. Le détail des opérations de ce compte va comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2022	2021
Solde d'ouverture	181	251
Montants reçus	8 037	16 841
Revenus constatés	(7 417)	(16 911)
Solde de fermeture	801	181

9. Débiteurs, avances et prêts

Le tableau suivant donne le détail des débiteurs, des avances et des prêts :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2022	2021
Débiteurs – autres ministères et organismes	8 787	30 762
Débiteurs – parties externes	80 325	73 873
Avances aux employés	2 866	3 608
Prêts aux libérés conditionnels et avances à des non-employés	112	147
	92 090	108 390
Provision pour créances douteuses sur les débiteurs externes et les prêts aux libérés conditionnels	(524)	(545)
Débiteurs et avances comptables bruts	91 566	107 845
Débiteurs détenus pour le compte du gouvernement	(1 159)	(823)
Total net des comptes débiteurs et des avances	90 407	107 022

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

10. Stocks

Le tableau ci-dessous présente le détail des stocks :

	2022	2021
<i>(en milliers de dollars)</i>		
Stocks destinés à la revente		
Matières premières	9 435	8 832
Travaux en cours	246	347
Produits finis	8 270	7 286
	17 951	16 465
Provision pour stocks périmés	(3 315)	(2 431)
Total des stocks destinés à la revente	14 636	14 034
Stocks non destinés à la revente		
Produits pharmaceutiques et fournitures de soins de santé	37 902	43 089
Autres fournitures	9 952	10 093
Vêtements	11 728	11 119
Matériaux de construction	4 686	4 450
Services publics	4 049	3 700
Autres stocks	4 183	4 529
Total des stocks non destinés à la revente	72 500	76 980
Total	87 136	91 014

Le coût des stocks utilisés non destinés à la revente constaté comme une charge à l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette de l'organisation se chiffre à 122 375 milliers de dollars en 2022 (150 411 milliers de dollars en 2021).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

11. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégories d'immobilisations	Périodes d'amortissement
Bâtiments	25 à 40 ans
Travaux et infrastructure	20 à 25 ans
Matériel et outillage	10 ans
Logiciels et matériels informatiques	3 à 10 ans
Véhicules	5 à 10 ans
Améliorations locatives	Durée de vie de l'amélioration ou durée du bail, la plus courte de ces périodes étant retenue
Actif en vertu de contrats de location-acquisition	Durée de vie de l'amélioration ou durée du bail, la plus courte de ces périodes étant retenue

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

11. Immobilisations corporelles (suite)

Catégorie d'immobilisations	Coût					Amortissement cumulé					Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Ajustements (1)	Aliénations et radiations	Solde de fermeture	Solde d'ouverture	Amortissement	Ajustements (1)	Aliénations et radiations	Solde de fermeture	2022	2021
(en milliers de dollars)												
Terrain	14 545	-	-	-	14 545	-	-	-	-	-	14 545	14 545
Bâtiments	2 797 490	-	94 716	(78)	2 892 128	1 460 935	85 725	(192)	(16)	1 546 452	1 345 676	1 336 555
Travaux et infrastructure	804 425	-	37 733	(55)	842 103	510 638	21 291	21 124	(2)	553 051	289 052	293 787
Matériel et outillage	143 743	4 313	(436)	(9 000)	138 620	94 620	4 643	148	(8 745)	90 666	47 954	49 123
Matériel et systèmes informatiques	91 915	24	27 466	(158)	119 247	82 440	10 812	-	(158)	93 094	26 153	9 475
Véhicules	97 726	9 281	722	(3 993)	103 736	56 489	8 742	161	(3 588)	61 804	41 932	41 237
Améliorations locatives	62 361	-	4 142	-	66 503	42 254	4 602	-	-	46 856	19 647	20 107
Actifs en construction	559 811	133 432	(147 341)	-	545 902	-	-	-	-	-	545 902	559 811
Total	4 572 016	147 050	17 002	(13 284)	4 722 784	2 247 376	135 815	21 241	(12 509)	2 391 923	2 330 861	2 324 640

(1) Les ajustements incluent les actifs en construction d'une valeur de 143 120 milliers de dollars (41 654 milliers de dollars en 2021) qui ont été transférés à d'autres catégories d'immobilisations à la suite de l'achèvement des actifs. Les autres ajustements nets de 4 239 milliers de dollars (2 610 milliers de dollars en 2021) sont le résultat d'un exercice de validation effectué pendant cette année financière, ce qui comprend la radiation de divers projets dont on a estimé qu'ils ne satisfaisaient pas aux critères de capitalisation du SCC.

En avril 2012, le gouvernement du Canada a annoncé la fermeture de trois établissements (Pénitencier de Kingston, Centre régional de traitement de l'Ontario (CRTO) et l'Établissement Leclerc). Comme prévu, les fermetures ont eu lieu en septembre 2013. En décembre 2019, le SCC a reçu une évaluation du marché pour le Pénitencier de Kingston et le CRTO. Conformément à la NCSP 3150, cette évaluation a déclenché une analyse de l'évaluation par le SCC des propriétés et du besoin d'apporter des ajustements aux valeurs comptables nettes. En 2019, on a déterminé que les actifs du Pénitencier de Kingston et du CRTO seraient revus à la baisse et que leur valeur de marché combinée s'élèverait à 4 688 milliers de dollars, entraînant une réduction de la valeur de 40 512 milliers de dollars. Cette évaluation de la valeur résiduelle du Pénitencier de Kingston et du CRTO était fondée sur l'évaluation du marché fournie au SCC. Le SCC continuera d'évaluer la valeur du Pénitencier de Kingston et du CRTO chaque année pour déterminer si de futures réductions de la valeur ou d'autres ajustements sont requis. Il n'y a aucun changement depuis 2020-2021 quant à la valeur comptable nette de l'administration régionale de l'Ontario, qui est de 789 milliers de dollars. Si un autre changement à la valeur comptable nette du Pénitencier de Kingston, du CRTO et de l'administration régionale de l'Ontario devient connu, une réduction de la valeur sera inscrite à ce moment. L'Établissement Leclerc demeure une immobilisation corporelle du SCC; il a été loué dans le cadre d'un accord d'exploitation de longue durée conclu avec le gouvernement du Québec.

Le SCC a également des bâtiments, des ouvrages et une infrastructure situés dans des réserves au sens de la *Loi sur les Indiens*, qui ne sont pas comptabilisés ci-dessus.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

12. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités du SCC peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels l'organisation sera tenue d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour l'acquisition de biens ou de services. Les principales obligations contractuelles pouvant faire l'objet d'une estimation raisonnable se résument comme suit :

	2023	2024	2025	2026	2027 et exercices ultérieurs	Total
<i>(en milliers de dollars)</i>						
Acquisition de biens et de services	179 117	6 148	1 602	535	364	187 766

13. Passifs et actifs éventuels

a) Passifs éventuels

Réclamations et litiges

Des réclamations ont été faites auprès du SCC dans le cours normal de ses activités. Certaines réclamations sont assorties d'un montant déterminé, et d'autres non. Bien que le montant total de ces réclamations soit important, leur dénouement ne peut être déterminé. Le SCC a constaté une provision pour les réclamations et les litiges pour lesquels un paiement futur est probable et une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée. D'autres réclamations et litiges contre le SCC qui n'ont pas été inscrits dans la provision incluent des recours collectifs pour lesquels le dénouement est impossible à déterminer, et/ou un montant raisonnable ne peut être estimé.

b) Actifs éventuels

Le SCC pourrait présenter une réclamation dans le cadre de ses activités normales, ce qui pourrait donner lieu à un actif éventuel. Toutefois, il est connu qu'il n'y en avait aucun au 31 mars 2022.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

14. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le SCC est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés incluent, entre autres, les personnes faisant partie des principaux dirigeants ou un membre de la famille proche de ces personnes et entités contrôlée en tout ou en partie par un membre des principaux dirigeants ou un membre de la proche famille de ces personnes.

Le SCC conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

Les transactions importantes suivantes ont eu lieu à une valeur différente de celle qui aurait été atteinte si les parties n'étaient pas apparentées :

a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes

Au cours de l'exercice, le SCC a reçu gratuitement des services de certains organismes de services communs relatifs aux locaux, aux services juridiques, aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et à l'indemnisation des accidentés du travail. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'État consolidé des résultats et de la situation financière nette de l'organisation :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2022	2021
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	159 337	154 964
Installations	18 739	17 866
Indemnisation des accidentés du travail	3 041	3 290
Services juridiques	1 692	1 681
Total	182 809	177 801

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et la rentabilité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada ainsi que les services de vérification offerts par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'État consolidé des résultats et de la situation financière nette du SCC.

b) Autres transactions apparentées

<i>(en milliers de dollars)</i>	2022	2021
Créances – autres ministères et organismes	8 787	30 762
Créditeurs – autres ministères et organismes	44 118	73 379
Charges – autres ministères et organismes	450 179	448 798
Revenus – autres ministères et organismes	92 949	99 980

Les charges et les revenus inscrits à la section b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section a).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

14. Opérations entre apparentés (suite)

c) Transferts d'actifs à / (provenant) d'autres ministères

Durant l'exercice, le SCC a transféré des montants reliés aux trop-payés de salaires à recevoir d'autres ministères, dont la valeur s'établit à 111 milliers de dollars (45 milliers de dollars ont été transférés à d'autres ministères en 2021).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

15. Information sectorielle

La présentation des données sectorielles repose sur le cadre ministériel de résultats de l'organisation. La présentation par secteur est fondée sur les conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau ci-après présente les charges engagées et les revenus générés dans le cadre des principales activités de programme, regroupés par principaux articles de dépenses et principaux types de revenus. Voici les résultats de chaque secteur pour la période :

	2022					2021	
(en milliers de dollars)	Prise en charge et garde	Interventions correctionnelles	Surveillance dans la collectivité	Services internes	Transactions intra-entité (avec CORCAN)	Total	Total
Paiements de transferts							
Organisations et municipalités	165	-	3 307	-	-	3 472	3 727
Total des paiements de transfert	165	-	3 307	-	-	3 472	3 727
Charge de fonctionnement							
Salaires et avantages sociaux des employés	1 410 601	468 686	29 036	288 982	-	2 197 305	2 293 973
Services professionnels et spécialisés	159 367	66 095	132 674	57 002	(35 987)	379 151	342 011
Services publics, fournitures et approvisionnements	139 697	27 994	3 809	4 980	(2 607)	173 873	166 142
Amortissement des immobilisations corporelles	121 109	1 755	2 504	10 447	-	135 815	122 248
Paiement tenant lieu d'impôts	33 031	-	-	-	-	33 031	33 173
Locations	2 024	3 200	3 883	24 029	(86)	33 050	27 717
Matériel et outillage	13 987	2 148	307	9 023	(4 642)	20 823	32 208
Installations	-	-	9 335	9 404	-	18 739	17 866
Paie des détenus	-	17 231	-	-	-	17 231	18 445
Réparation et entretien	21 236	1 909	735	426	(14 508)	9 798	16 384
Voyages	4 876	1 509	98	2 525	(1)	9 007	7 526
Domage et réclamation contre la Couronne	4 835	(72)	(47)	(260)	-	4 456	32 213
Réinstallation	-	9	-	3 839	-	3 848	2 994
Télécommunications	194	4	3	3 128	-	3 329	3 481
Passifs environnementaux	68	(372)	-	-	-	(304)	7
(Gain)/perte sur l'aliénation des immobilisations corporelles	(371)	-	15	28	-	(328)	20
Autres subventions et paiements	66 687	7 886	151	2 046	(102)	76 668	19 668
Transactions intra-entité (avec CORCAN)	(18 555)	(35 563)	(679)	(3 136)	57 933	-	-
Total des charges de fonctionnement	1 958 786	562 419	181 824	412 463	-	3 115 492	3 136 076
Sous-total des charges	1 958 951	562 419	185 131	412 463	-	3 118 964	3 139 803
Charges engagées pour le compte du gouvernement	(12)	-	-	(9)	-	(21)	(37)
Total des charges	1 958 939	562 419	181 131	412 454	-	3 118 943	3 139 766

<i>(en milliers de dollars)</i>	2022					2021	
	Prise en charge et garde	Interventions correctionnelles	Surveillance dans la collectivité	Services internes	Transactions intra-entité (avec CORCAN)	Total	Total
Revenus							
Ventes de biens et de services	-	61 224	-	-	(22 550)	38 674	40 306
Revenus divers	3 106	35 642	-	4 567	(35 383)	7 932	6 083
Revenus gagnés pour le compte du Gouvernement	(3 096)	(256)	-	(313)	-	(3 665)	(3 098)
Transactions intra-entité (avec CORCAN)	-	(57 933)	-	-	57 933	-	-
Total des revenus	10	38 677	-	4 254	-	42 941	43 291
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 958 929	523 742	185 131	408 200	-	3 076 002	3 096 475

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

16. Information comparative

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

ANNEXE À LA DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS (non audité)

RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DES SYSTÈMES DE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS POUR L'EXERCICE 2021-2022 ET DU PLAN D'ACTION DU SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

1. INTRODUCTION

Le présent document fournit de l'information sommaire sur les mesures prises par le Service correctionnel du Canada (SCC) pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF), y compris des renseignements sur la gestion du contrôle interne, les résultats d'évaluation et les plans d'action connexes.

Des renseignements détaillés sur les pouvoirs du SCC, son mandat et ses activités de programme se trouvent dans le [Rapport sur les résultats ministériels](#) et le [Plan ministériel](#).

2. SYSTÈME MINISTÉRIEL DE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS

Le SCC reconnaît qu'il est important que la direction fournisse des messages clairs afin que les employés de l'ensemble de l'organisation comprennent les rôles et responsabilités qu'ils doivent assumer dans le maintien d'un système efficace de CIRF. La priorité du SCC est de veiller à ce que les risques soient bien gérés, dans un environnement de contrôle souple et axé sur les risques qui favorise l'amélioration continue et l'innovation.

2.1 Gestion du contrôle interne

Le SCC a une structure de gouvernance et de reddition de comptes bien établie pour appuyer les efforts d'évaluation et de surveillance de son système de contrôle interne. Le Cadre de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) du SCC, qui a été approuvé par la commissaire en mai 2018, est en place et comprend les éléments suivants :

- des structures de responsabilisation organisationnelle qui se rattachent à la gestion du contrôle interne en vue d'appuyer une saine gestion financière, y compris les rôles et les responsabilités des cadres supérieurs et des employés du SCC dans leurs domaines de responsabilité en matière de gestion du contrôle;
- une structure de contrôle interne et une approche de gestion, qui décrit l'approche globale relative à l'identification, à la documentation et à l'évaluation du contrôle interne;
- un suivi et des mises à jour régulières sur la gestion du contrôle interne, ainsi que la communication des résultats de l'évaluation connexe et des plans d'action au commissaire, aux cadres supérieurs et au Comité ministériel de vérification (CMV).

Le Comité ministériel de vérification fournit des conseils au commissaire au sujet de la pertinence et du fonctionnement des cadres et des processus organisationnels de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance.

2.2 Ententes de services relatives aux états financiers

Le SCC compte sur d'autres organisations pour le traitement de certaines transactions qui sont comptabilisées dans ses états financiers, comme suit :

- Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) est responsable de la gestion centralisée de la rémunération et de l'approvisionnement en biens et de services, selon la délégation des pouvoirs du SCC, et fournit les services d'installations;
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada fournit au SCC les renseignements nécessaires pour calculer diverses charges à payer et provisions, telle que la charge accumulée liée aux indemnités de départ;
- Le ministère de la Justice Canada fournit des services juridiques au SCC;
- Services partagés Canada fournit au SCC des services d'infrastructure de la technologie de l'information (TI) au SCC dans les domaines des centres de données et des services de réseaux;

Les lecteurs de la présente annexe peuvent se référer aux annexes des services susmentionnés pour mieux comprendre le système de contrôle interne relatif aux rapports financiers liés à ces services spécifiques.

3. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DU SCC AU COURS DE L'EXERCICE 2021-2022

Le tableau suivant résume l'état des activités de surveillance en cours selon le plan de rotation de l'exercice précédent. En raison de la réduction des effectifs, certaines modifications ont été apportées au plan :

Progrès réalisés au cours de l'exercice 2021-2022

Processus du plan d'action de l'année précédente	Statut au March 31, 2022
Planification et budgétisation (y compris la planification des investissements)	Achévé comme prévu ; les actions correctives ont commencé.
Prévisions	Achévé comme prévu ; les actions correctives ont commencé.
Calcul du coût de revient	Achévé comme prévu ; les actions correctives ont commencé.
Attestation du DPF	Achévé comme prévu ; les actions correctives ont commencé.
Administration de la paie	Achévé comme prévu ; les actions correctives ont commencé.
Achats, créditeurs et paiements	Achévé comme prévu ; les actions correctives ont commencé.
Fonds de fiducie des détenus	Les mises à jour de la cartographie des processus et de l'évaluation des risques sont terminées ; les tests seront achevés en 2023-2024.
Stocks	Les mises à jour de la cartographie des processus et de l'évaluation des risques sont terminées ; les tests seront achevés en 2022-2023.
Immobilisations (à l'exclusion des biens immobiliers)	Achévé comme prévu ; les actions correctives ont commencé.
Système intégré de gestion des finances et du matériel - Contrôles généraux des technologies de l'information (CGTI)	Achévé comme prévu ; les actions correctives ont commencé.

Les principales conclusions et les rajustements importants requis découlant des activités d'évaluation de l'année en cours sont résumés ci-dessous.

Contrôles clés nouveaux ou modifiés de façon importante :

Le SCC réévalue les contrôles clés qui sont touchés par de nouveaux processus ou des processus modifiés de façon importante identifiés dans son plan de surveillance continue axé sur les risques. Certaines modifications mineures ont été apportées aux contrôles existants en raison de la pandémie de COVID-19 et de l'adoption du télétravail pour le personnel du SCC. Par exemple, l'approbation des transactions, qui se faisait auparavant sur papier, se fait maintenant au moyen de formulaires électroniques. Le SCC surveillera les répercussions découlant de l'environnement de travail changeant sur les contrôles clés et adaptera les activités de surveillance continue en conséquence. Pendant l'année en cours, aucun contrôle clé n'a été modifié de façon importante nécessitant une réévaluation.

Plan de surveillance continue axé sur les risques :

Dans le cadre de son plan de surveillance continue axé sur les risques, le SCC a terminé la réévaluation des processus suivants, comme prévu : Planification et budgétisation (y compris la planification des investissements); prévisions; établissement des coûts (coûts non liés aux immobilisations et coûts liés aux immobilisations); attestation du DPF; achats, comptes créditeurs et paiements (sous-processus des comptes créditeurs, des paiements, de l'assurance de la qualité et des dossiers des fournisseurs); administration de la paie; immobilisations (à l'exclusion des biens immobiliers); contrôles généraux de la technologie de l'information (CGTI) et contrôles des applications dans le Système intégré de gestion financière et matérielle (SIGFM).

Dans la plupart des cas, les contrôles clés qui ont été testés ont fonctionné comme prévu, avec quelques possibilités d'amélioration, et des plans d'action de gestion répondant aux recommandations ont été élaborés par les responsables des processus, comme il se doit.

4. PLAN D'ACTION DU SCC POUR LE PROCHAIN EXERCICE ET LES EXERCICES SUIVANTS

Le plan cyclique de surveillance continue axé sur les risques du SCC au cours des trois prochaines années, fondé sur une validation annuelle des processus et des contrôles à risque élevé et les rajustements connexes au plan de surveillance continue, s'il y a lieu, est présenté dans le tableau suivant.

Plan cyclique de surveillance continue axé sur les risques

Secteurs de contrôle clés – processus	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Contrôles à l'échelle de l'entité (CEE)			
Contrôles à l'échelle de l'entité		✓	
Processus de gestion financière			
Prévision		✓	
Planification et budgétisation (incluant la planification des investissements)		✓	
Établissement des coûts			✓
Attestation du DPF			✓
Contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF)			
Clôture des états financiers et déclarations	✓		
Revenus, débiteurs, rentrées de fonds ¹	✓		
Achats, créditeurs, paiements	✓	✓	✓
Administration de la paie	✓	✓	✓
Fonds de fiducie des détenus		✓	
Stocks	✓	✓	✓
Immobilisations	✓	✓	✓
Contrôles généraux de la technologie de l'information (CGTI)			
Contrôles généraux de la TI ²	✓	✓	✓

¹ Revenus, débiteurs et rentrées de fonds – Identifie le travail de surveillance partielle en cours. Le travail consistera à mettre à jour la description des processus et l'évaluation des risques, et à surveiller la mise en œuvre des plans d'action de la direction. Les contrôles clés seront testés dans une année ultérieure.

² CGTI – Une évaluation des risques des systèmes financiers du SCC a été réalisée en 2020-2021 afin de déterminer les priorités d'examen des contrôles informatiques. Un examen de l'application de remplacement du système de comptabilité des détenus (IASR) sera effectué au cours de l'exercice 2022-2023.